

## Réunion du Conseil Municipal du 19 janvier 2023 à 19 h 00

Présents : Guy VADROT, Françoise GÉNERMONT, Isabelle TISSIER, Patrice GUÉRINONI, Bruno DROUARD, Pierre FLANDIN, Isabelle GUÉRINONI, Florian LEGENDRE, Gisèle MEUNIER, Adrien VASSEUR

Absents : Lucien LAMBERTS.

Secrétaire de séance : Françoise GÉNERMONT

### I – Dotation cantonale d'Équipement

Le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter la DCE sur la voirie (routes, parking).

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des présents.

### II – Chemin des Lavandières

Il se trouve à Sauvigny et débouche sur le lavoir de la Douée.

Un administré (Mme Cousin) demande à acheter la partie qui touche sa propriété pour pouvoir clore ou le cas échéant pouvoir installer un pilier et un petit portillon qui ne serait pas fermé à clé.

Le Conseil Municipal à la majorité des présents (9 pour – 1 contre) l'autorise, à titre précaire et révocable à installer un portail et décide de conserver le chemin rural, le remettre en état afin d'accéder au Lavoir.

### III – Journée citoyenne

Le Maire propose de fixer la date du samedi 22 avril 2023 à 9 h 30.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des présents.

### IV – Investissements

Le Maire rappelle les investissements évoqués en 2022 :

- Route du Domaine
- 2 entrées de ferme (rue du Domaine)
- Parking Eglise
- Aménagement sécuritaire
- Signalétique dans la forêt (circulation, chiens en laisse, faune, flore, etc)

Le Maire demande que la commission des routes l'accompagne pour examiner la rue du Moulin. Une date est fixée au 27 janvier 2023 à 9H.

Le Conseil municipal charge le Maire de demander des devis.

## V – Bâtiment bois

Le Maire rapporte au Conseil Municipal les avancements au sujet de cette construction.

L'architecte, après de nombreuses négociations, a réussi à obtenir un devis global à 99 761,06 € HT.

La Région subventionne le projet à hauteur de 26 269 €.

Le Conseil Municipal décide de lancer l'opération à l'unanimité des présents.

## VI – Personnels communal

Le Conseil Municipal décide d'octroyer une prime à :

Christophe LEBLANC : 1500 + 10 %

Isabelle BARDAUD : 1 000 + 10 %

## VII – Questions diverses

- ➔ Bâtiment en péril : Le Maire informe le Conseil Municipal de l'action qui a été menée pour mettre en sécurité la rue du Domaine jouxtant le bâtiment en péril.

Le propriétaire doit exécuter les travaux ou la démolition avant le 31 mars 2023.

- ➔ Organisation : Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il manque des bras lors de l'organisation des manifestations.  
Les Conseillers se plaignent du manque de communication pour les préparations.  
Adrien VASSEUR propose d'organiser une réunion publique.
- ➔ Electricité : Le Maire présente un devis de l'entreprise RICHARD pour la mise aux normes des prises du four de la salle communale, le changement de l'éclairage de la Mairie en led ainsi que la vérification de l'électricité de la salle communale.  
Le Conseil Municipal souhaite que le Maire demande un autre devis à l'Entreprise GUENOT.
- ➔ Le Département a mis la Commune en demeure d'abattre trois frênes sur la Route de Germenay. Le Maire présente deux devis, à savoir :
  - Entreprise GOURY : 1 216,00 €
  - Entreprise MARTIN : 840,00 €

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise MARTIN à la majorité des présents.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21 h 30